



RÉUNION PUBLIQUE

QUARTIER DU CENTRE

REUNION DE QUARTIER - CENTRE - 16 OCTOBRE 2014

Précédentes réunions : 6 Octobre 2014 - 150 participants

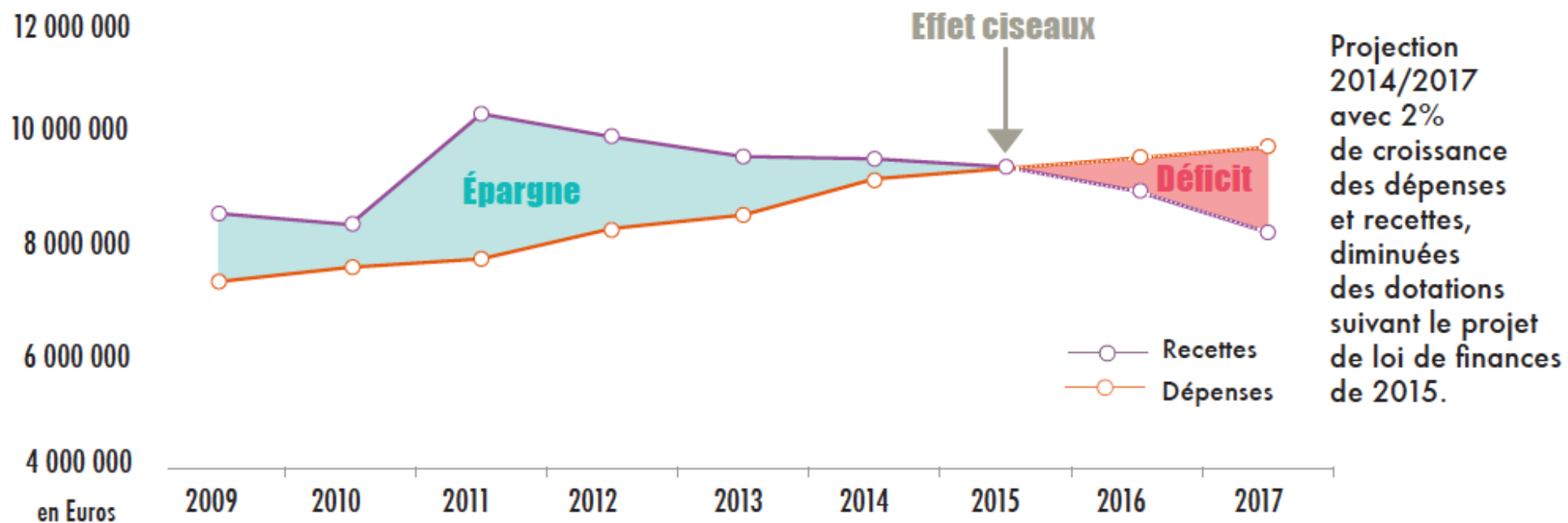
La CUB s'est transformée au 1er Janvier 2015 en Bordeaux Métropole (BM)

ZONE CONCERNÉE	DATE	QUESTION / INTERVENTION	RÉPONSE APPORTÉE AU COURS DE LA RÉUNION puis <u>AVANCEMENT</u>	AVANCÉE	
				en cours	cloturé
AVENUE MOZART	oct-14	Avenue de Mozart : rodéo	La gendarmerie a identifié les conducteurs et interviendra en conséquences		
	oct-14	Problème de revêtement des trottoirs - gravillons	Un nouveau balayage sera réalisé - les rejets seront repris par le balayage sur chaussée - abandon trottoir en bi-couche Un radar pédagogique sera installé - dans la liste PM		
	oct-14	Sur toutes les rues transversales le revêtement a été refait sauf sur l'avenue Mozart	C'est prévu, mais le calendrier n'est pas défini à ce jour. Cette voirie n'est pas prévue pour l'année 2014, Etant donné son état, cette voirie n'a pas été retenue comme prioritaire pour 2015,		
RUE LACAUSSE	oct-14	Début de la rue Lacaussade : sécurisation de la partie étroite pour les piétons ?	Un projet de signalisation est en cours d'étude.		
RUE DE LA SABLIERE	oct-14	Rue de la Sablière et rue de la Maison des Jeunes : stops non respectés			
AVENUE DE LA CROIX	oct-14	Sortie avenue de la croix sur avenue de Soulac : stationnement intempêtif des voitures devant le bureau de tabac	Le stationnement sur le trottoir était toléré pendant travaux. Aujourd'hui un nouveau parking existe et est utilisé.		
			Ce stationnement ne sera plus toléré. Les barrières ont été remises en place.		
RUE MARCEL DASSAULT	oct-14	Les ralentisseurs ont été modifiés : les coussins berlinois permettent le passage des motos sans réduction de la vitesse. Pourrait-on les changer ?	Le réaménagement sera étudié en fonction des résultats du radar,		
CHEMIN DE LA PLANTE DU BOIS DE ORMES	oct-14	Où en sont les projets de travaux sur cette voirie ? Est-ce une priorité ?	Explication sur les voiries (Cf. informations et réponses communes à tous les quartiers)		
			Projet bloqué car la CUB n'a pas encore la maîtrise foncière des alignements. Sur ce projet il faudra choisir soit un large trottoir pour les trajets piétons domicile/école, soit du stationnement. 10/03:Réunion riverain 13/01/2015 - Compte rendu le 21/01/15 - Accueil favorable riverains - mise en place sens unique - régularisations foncières BM (Bordeaux Métropole)en cours .		
			Dans le cadre du FIC et du contrat de Co Développement, la priorité sera donnée aux rues fréquentées par les enfants pour aller à l'école. Ainsi qu'aux voiries où il y a eu accidents avec des dommages corporels		

Finances communales 2015



ÉVOLUTION DES FINANCES COMMUNALES



À VOUS LA PAROLE

*Finances
communales
2015*





*Cadre
de vie*



*Sécurité
Circulation*



*Vie de
quartier*



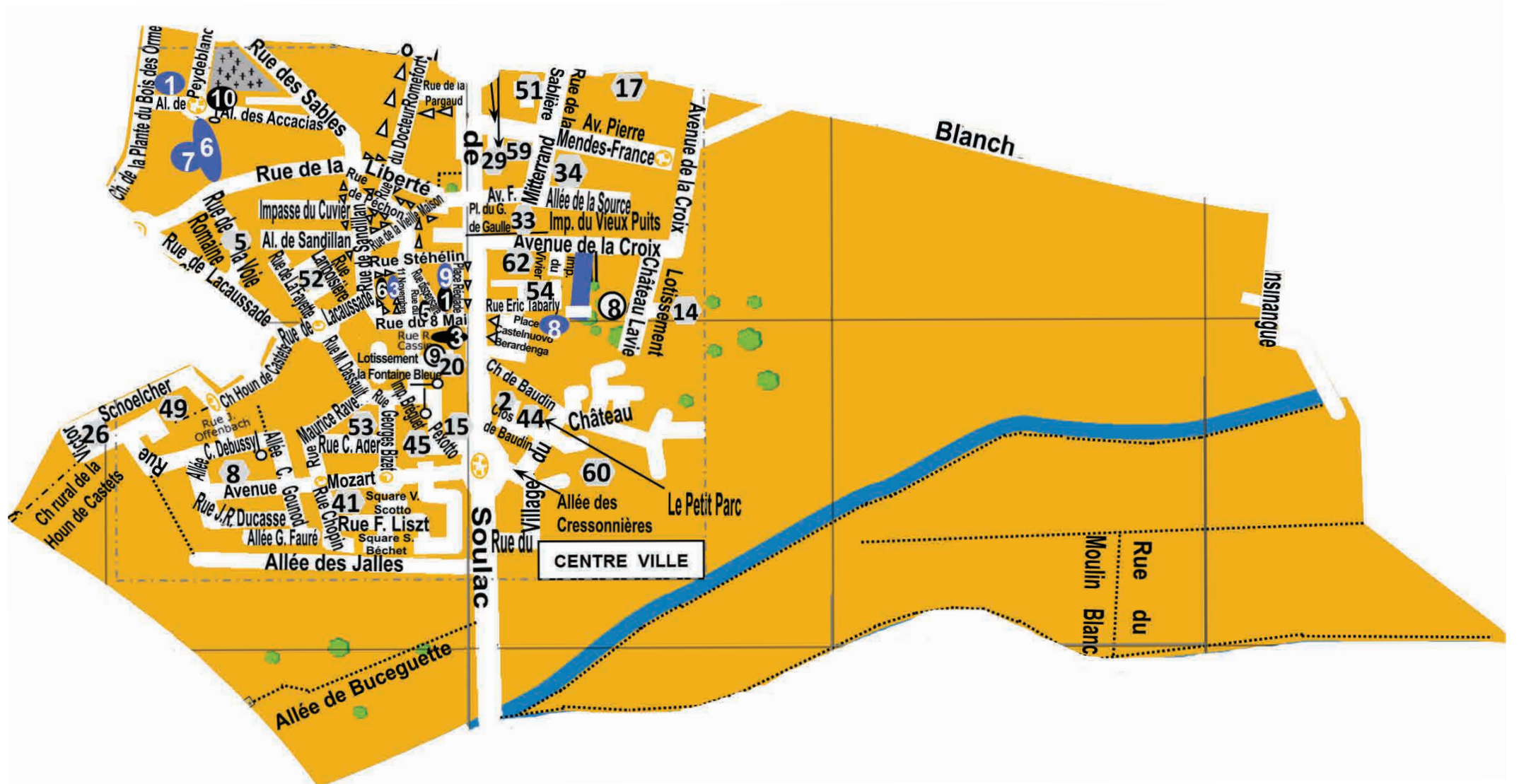
*Services
Publics*



Urbanisme



**COLLECTE
DES DECHETS VERTS**



1

10

7

6

51

17

29

59

34

33

62

54

8

14

20

15

44

60

49

8

41

45

26

53

3

9

2

4

5

6

Al. de Peydeblanc

Al. des Accacias

Rue des Sables

Rue de la Liberté

Rue de la Pargaud

Rue de la Médiocrité

Rue de la Vierge

Rue de la Croix

Rue de la Source

Imp. du Vieux Puits

Rue Eric Tabarly

Place Castelnuovo Berardenga

Rue du 8 Mai

Rue de la Fontaine Bleue

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Ch. de Baudin

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Al. de Sandillan

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

Rue de la Vierge

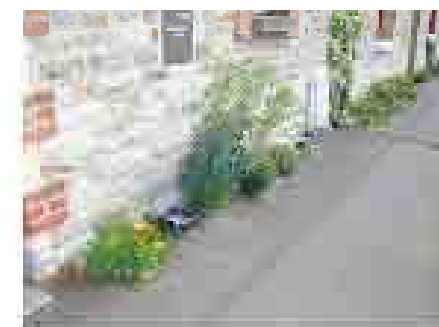
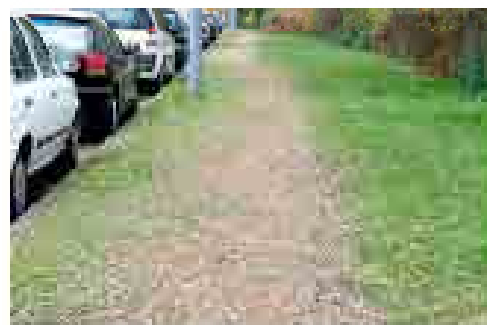
**EVOLUTION DES PRATIQUES
DE GESTION
DE L'ESPACE PUBLIC**

REEMPLACER LES PESTICIDES, C'EST AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE ET LE CADRE DE VIE

Rue entretenue avec des pesticides



Rue entretenue sans produit phytosanitaire



ENJEUX
SANITAIRES



Rues « tristes »

POLLUTION

SANTÉ PRÉSERVÉE

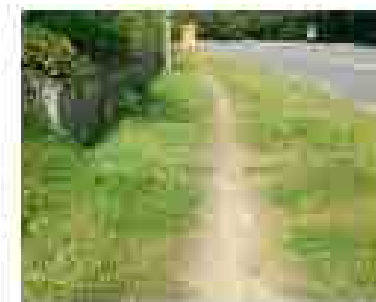
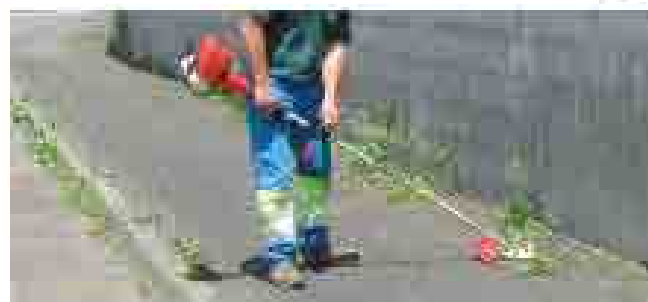


ENVIRONNEMENT
PROTÉGÉ



CADRE DE VIE AMÉLIORÉ Rues plus agréables

 Risque immédiat pour la santé humaine
 Risque pour l'environnement aquatique
 Risque pour l'environnement terrestre
 Risque pour la santé humaine à long terme



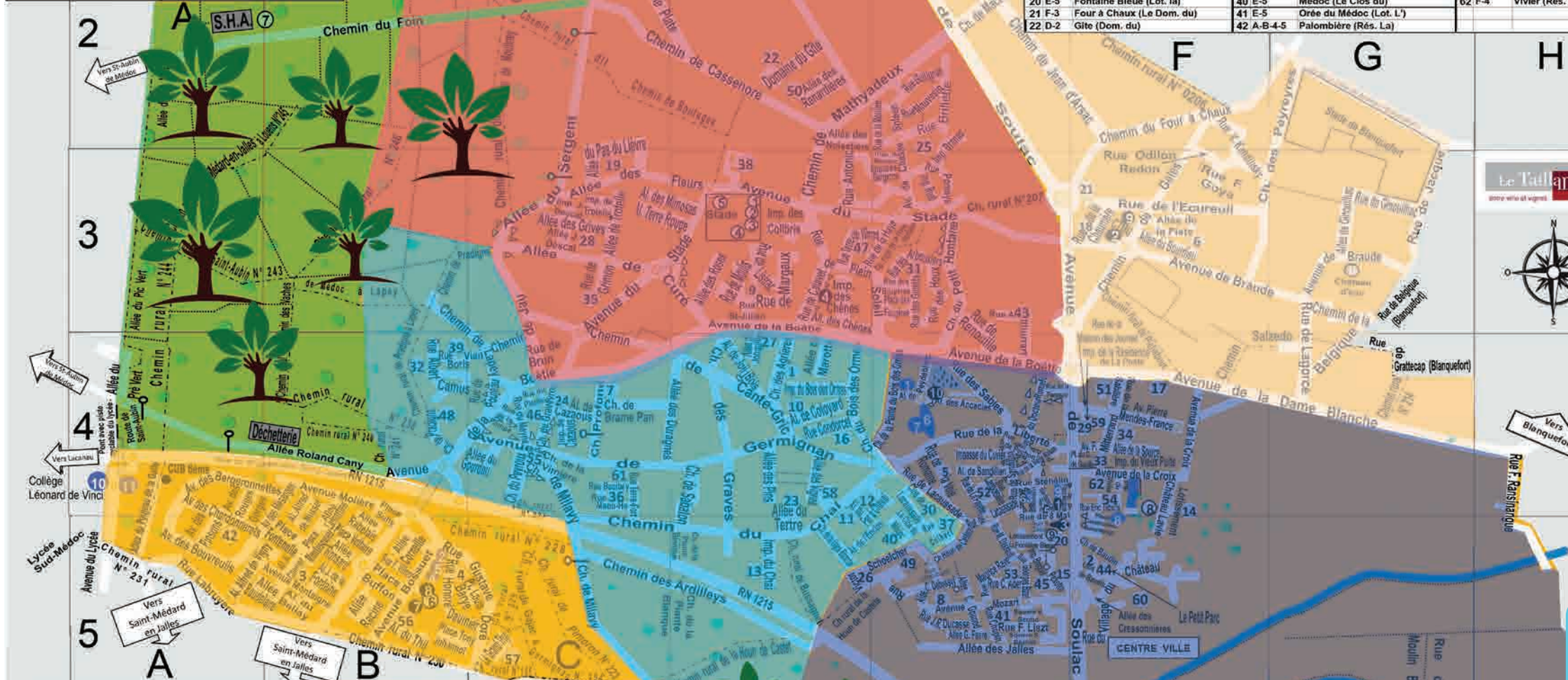
- Où le désherbage est-il vraiment nécessaire ? Ne peut-on pas accepter la végétation spontanée sur certains secteurs ?
- Quelles sont les zones qui peuvent être entretenues par des techniques alternatives (mécanique, thermique) ?

IL NE S'AGIT PAS DE NE PLUS ENTREtenir
MAIS D'ENTREtenir DIFFÉREMENT

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

C-5	N°195 Ch. R.	D-5	Bussague (Ch. R. de)
E-F-2	N°206 Ch. R.	E-1	Coumalat (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	C-5	Gajas à Germignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	E-3	Gratocap (Rue de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Haye à Fontaine (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Hou de Castel (Ch. R. de la)
B-C-E	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Picheboac (Ch. R. de)
B-4	N°236 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.		
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2-B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

2	F-5	Baudin (Clos de)	24	C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44	F-5	Petit Parc (Lo)	
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3	E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	E-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. la)	26	D-5	Jalles (Rés. des)	46	C-4	Peyroux (Rés)	
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	Plein Soleil (L	
6	F-3	Bourdieu (Rés. la)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L	
7	C-4	Brame Pan (Rés.)			Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49	D-E-5	Pré des Grillo	
8	E-5	Bussat (Domaine de)			Jau (Le Hameau de)	50	D-2	Puy du Luc (L	
9	D-3	Calavet (Dom. de)	29	F-4	La Poste (Rés. de)	51	F-4	Sablères (Lo	
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30	E-4-5	Lacausade (Lot. le Clos de)	52	E-4	Sandillon (Ré	
11	D-4-5	Carrey (Rés. du)	31	E-3	Landotte (Lot. La)	53	E-5	St-Hilaire (Lo	
12	D-E-4	Chal (Le Hameau du)	32	B-4	Lapey (Lot. de)	54	F-4	Tabarly (Rés.	
13	D-5	Chal (Rés. du)	33	F-4	Le Parvis de la Source	55	C-4	Telhan (Rés.)	
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34	F-4	Le Patio (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le C	
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35	C-3	Louisière (Lot. La)	57	C-5	Thyl (Lot. le C	
16	D-4	Coriane (Rés.)	36	C-4	Maou-Ha (Rés.)	58	D-4	Tournebride (R	
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37	E-5	Maisonnerie de la Béchede (La)	59	F-4	Vergers (Ré	
18	F-3	Ecureuils (Dom. des)	38	D-3	Maisonnerie du Stade (La)	60	F-5	Village du Ch	
19	C-2-3	Fleurs de Maylieu (Les)	39	B-C-4	Mayne (Lot. la)	61	C-4	Vimière (Le C	
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40	E-5	Médoc (Le Clos du)	62	F-4	Vivier (Rés. d	
21	F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41	E-5	Orée du Médoc (Lot. L')				
22	D-2	Gîte (Dom. du)	42	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)				



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Patio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

À VOUS LA PAROLE

*Cadre
de vie*



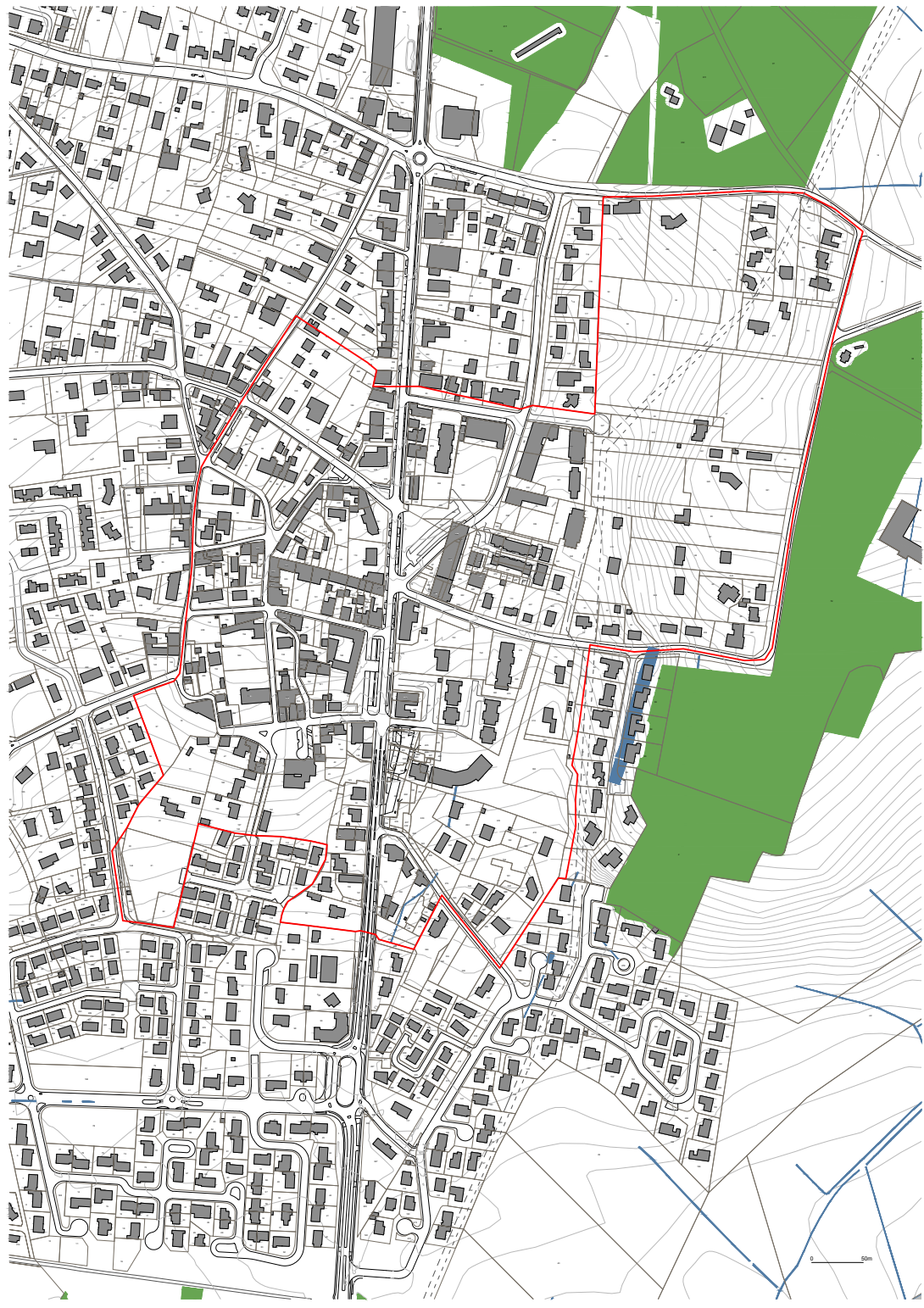
*Urbanisme
de proximité*



**CHARTRE URBAINE
ARCHITECTURALE
& PAYSAGERE**

PAE

DU CENTRE BOURG



BALADE

URBAINE



INVITATION

BALADE URBAINE

À VOUS LA PAROLE

*Urbanisme
de proximité*



Sécurité
circulation
voirie

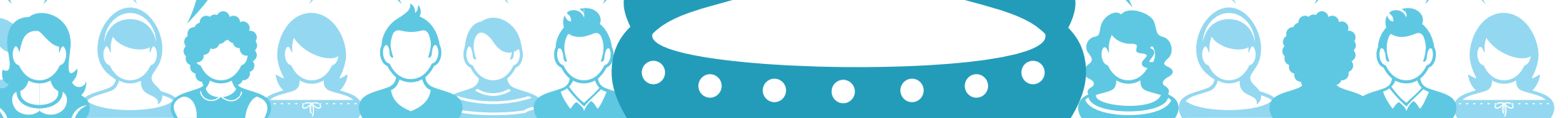


Cadre
de vie

Vie de
quartier

Services
Publics

Urbanisme



ECLAIRAGE PUBLIC

CONTROLE DE VITESSE

AVENUE DE LA BOETIE

Véhicules entrants



■	≤ 30 Km/h : 752 - (2.14 %)
■	31 - 40 Km/h : 5195 - (14.75 %)
■	41 - 50 Km/h : 19285 - (54.77 %)
■	51 - 60 Km/h : 8044 - (22.84 %)
■	61 - 70 Km/h : 1633 - (4.64 %)
■	71 - 80 Km/h (et +) : 303 - (0.86 %)

Le nombre de véhicules croît légèrement aux heures d'embauches et de débauches, mais le taux de circulation est relativement constant. Tout au plus il double, passant d'environ 60 véhicules de 14h à 15h à environ 100 véhicules de 17h à 18h.

Contrairement au ressenti, les vitesses mesurées sont elles aussi raisonnables.

En effet, on peut constater une vitesse moyenne au dessous de la vitesse autorisée, et un V85 seulement 4km/h au dessus de celle-ci.

La commune du Taillan Médoc continue la sensibilisation des automobilistes avec l'aide de la Police Municipale et du radar pédagogique mobile. La Gendarmerie de Blanquefort poursuit ce travail grâce à des opérations ponctuelles de répression.

FONDS DE PROXIMITE D'INTERET COMMUNAL

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT

LE FONDS DE PROXIMITÉ D'INTÉRÊT COMMUNAL « FIC »

LE CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT « CODEV »

FIC

Travaux sur les voiries métropolitaines d'intérêt local

Environ 700 000 €/an.

À titre d'exemple, il est seulement possible avec ces crédits de requalifier le Chemin de Cante Gric (entre l'avenue de la Boétie et l'avenue du Stade).

CODEV

C'est un partenariat entre la Métropole et chaque commune-membre.

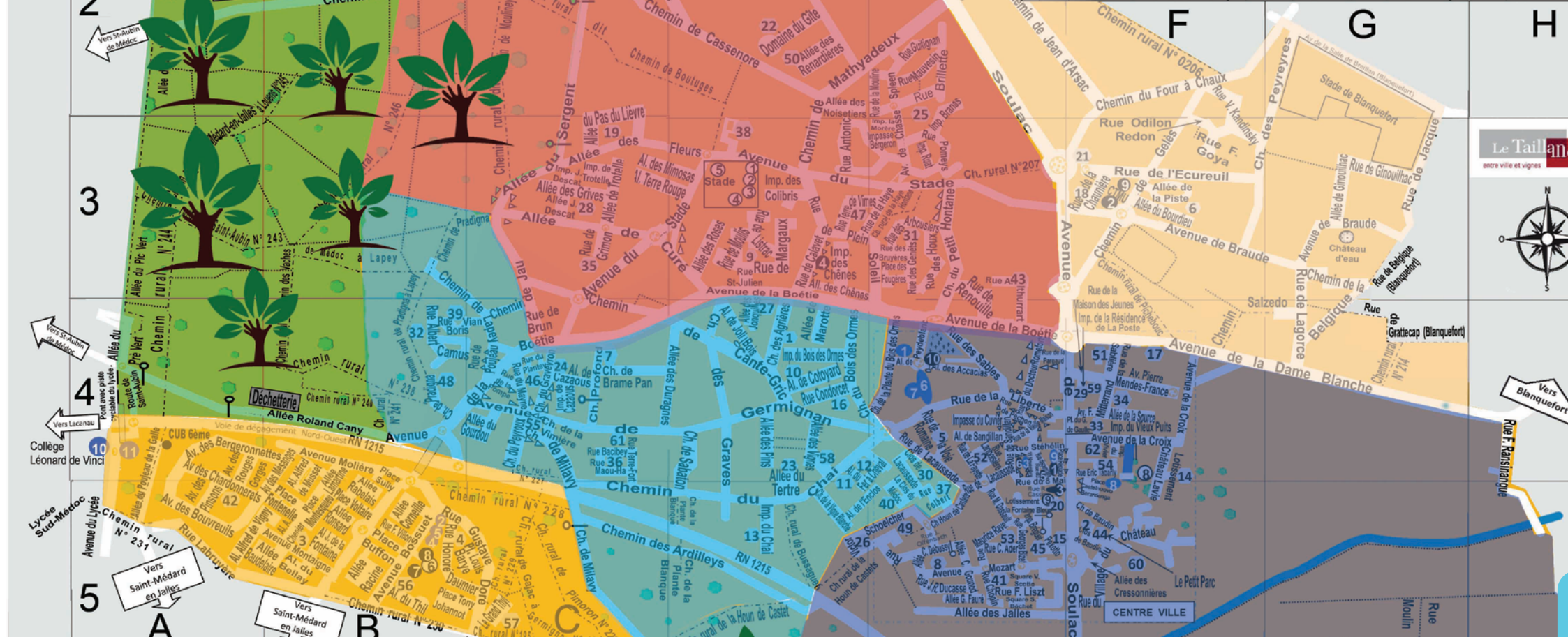
Il est décliné sous forme de fiches actions dont la programmation est triennale.

À titre d'exemple le CODEV a permis de financer entre 2012 et 2014 :

- des travaux de voirie de l'avenue de la Boétie qui est une voirie d'intérêt intercommunal,
- le chantier du bassin de retenue de Grimoine,
- le chantier de dépollution des Ardilleys,
- certaines acquisitions foncières visant à préserver les espaces naturels.

E-F-2	N°206 Ch. R.	E-1	Coumalet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	E-3	Gratcap (Rue de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Haye à Hontane (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castet (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Pichebouc (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.	A-2-B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)
B-2-3	N°246 Ch. R.		

2	F-3	Baudin (Clos de)	24	C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44	F-5	Peut Parc (Lot.)
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	E-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26	D-5	Jalles (Rés. des)	46	C-4	Peyroux (Rés.)
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	Plein Soleil (L)
6	F-3	Bourdieu (Rés. le)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L)
7	C-4	Brame Pan (Rés.)			Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49	D-E-5	Pré des Grilles
8	E-5	Bussat (Domaine de)			Jau (Le Hameau de)	50	D-2	Puy du Luc (L)
9	D-3	Calavet (Dom. de)	29	F-4	La Poste (Rés. de)	51	F-4	Sablères (Lo)
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30	E-4-5	Lacausade (Lot. le Clos de)	52	E-4	Sandillan (Ré)
11	D-4-5	Carreyre (Rés. du)	31	C-3	Landotte (Lot. La)	53	E-5	St-Hilaire (Lo)
12	D-E-4	Chai (Le Hameau du)	32	B-4	Lapey (Lot. de)	54	F-4	Tabarly (Rés.)
13	D-5	Chai (Rés. du)	33	F-4	Le Parvis de la Source	55	C-4	Telhan (Rés.)
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34	F-4	Le Patio (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le C)
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35	C-3	Louisière (Lot. La)	57	C-5	Thyl (Lot. le C)
16	D-4	Coriandre (Rés.)	36	C-4	Maou-Ha (Rés.)	58	D-4	Tournebride
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37	E-5	Maisonneraie de la Béchede (La)	59	F-4	Vergers (Rés.)
18	F-3	Ecureuil (Dom. des)	38	D-3	Maisonneraie du Stade (La)	60	F-5	Village du Ch
19	C-2-3	Fleurs de Mayniey (Les)	39	B-C-4	Mayne (Lot. le)	61	C-4	Vimière (Le C)
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40	E-5	Médoc (Le Clos du)	62	F-4	Vivier (Rés. d
21	F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41	E-5	Orée du Médoc (Lot. L')			
22	D-2	Gîte (Dom. du)	42	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)			



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Pallo
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

Le Taillan
entre ville et vignes



À VOUS LA PAROLE

*Sécurité
circulation
voirie*



Services Publics

Sécurité
Circulation

Vie de
quartier

Cadre
de vie

Urbanisme

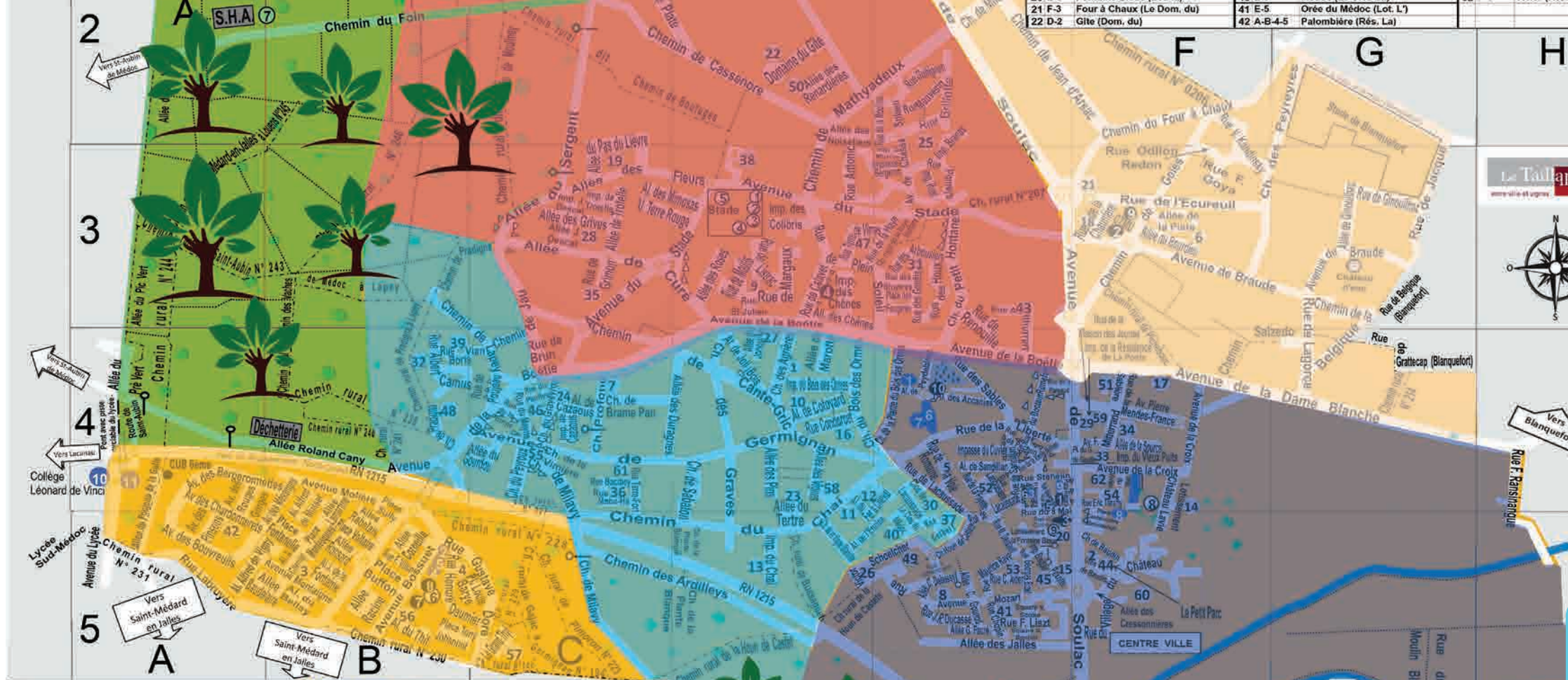


NOCTURNES DE LA MAIRIE

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX

C-F-2	N°165 Ch. R	D-5	Bussaguat (Ch. R. de)
E-F-2	N°206 Ch. R	E-1	Courmalet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R	C-5	Gajac à Gernignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R	E-3	Gratiacap (Rue de)
C-5	N°223 Ch. R	E-3	Hays à Fontaine (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R	C-D-5	Hou de Castet (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R	F-3-4	Pichebauc (Ch. R. de)
B-4	N°236 Ch. R	C-5	Pimoron (N°164; Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R	B-3-4	Pradignès à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R	A-2 B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245; Ch. R. de)
A-3 B-2-5	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	B-3-4	Veches (Ch. R. des)
B-2-3	N°246 Ch. R		

2 F-5	Baudin (Clos de)	24 C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44 F-5	Petit Parc (Lo)
3 B-4-5	Boétie (Rés. la)	25 D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45 E-5	Pexotto (Lot.)
4 B-5	Bois de Gernignan (Lot. le)	26 D-5	Jalles (Rés. des)	46 C-4	Peyroux (Rés.)
5 E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27 D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47 D-E-3	St-Hilaire (Lo)
6 F-3	Bourdeu (Rés. le)	28 C-3	Jau (Dom. de)	48 B-4	Pradignan (Lo)
7 C-4	Brame Pan (Rés.)		Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49 D-E-5	Pré des Grilles
8 E-5	Bussat (Domaine de)		Jau (Le Hameau de)	50 D-2	Puy du Luc (Lo)
9 D-3	Calavat (Dom. de)	29 F-4	La Poste (Rés. de)	51 F-4	Sablères (Lo)
10 D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30 E-4-5	Lacaussade (Lot. le Clos de)	52 E-4	Sandillan (Ré)
11 D-4-5	Carrety (Rés. du)	31 E-3	Landotte (Lot. La)	53 E-5	St-Hilaire (Lo)
12 D-E-4	Chal (Le Hameau du)	32 B-4	Lapey (Lot. de)	54 F-4	Tabarly (Rés.)
13 D-5	Chal (Rés. du)	33 F-4	Le Parvis de la Source	55 C-4	Telhan (Rés.)
14 F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34 F-4	Le Patio (Rés.)	56 B-5	Thil (Lot. le)
15 E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35 C-3	Louisière (Lot. La)	57 C-5	Thyl (Lot. le)
16 D-4	Coriande (Rés.)	36 C-4	Maou-Ha (Rés.)	58 D-4	Tournebride
17 F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37 E-5	Maisonneraie de la Béchade (La)	59 F-4	Vergers (Ch.)
18 F-3	Ecurules (Dom. des)	38 D-3	Maisonneraie du Stade (La)	60 F-5	Village du Ré
19 C-2-3	Fleurs de Mayniey (Les)	39 B-C-4	Mayne (Lot. le)	61 C-4	Vimière (Le C)
20 E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40 E-5	Médoc (Le Clos du)	62 F-4	Vivier (Rés. d)
21 F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41 E-5	Orée du Médoc (Lot. L')		
22 D-2	Gite (Dom. du)	42 A-B-4-5	Palombière (Rés. La)		



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Patio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

À VOUS LA PAROLE

*Services
Publics*



A large teal speech bubble is positioned above the head of a woman with curly hair. The bubble contains the text 'Vie de quartier' in a white, cursive font. The woman's head is a white silhouette with teal curly hair, and her shoulders are visible in a teal top. The background is white.

*Vie
de quartier*

A teal speech bubble is positioned above the head of a woman with curly hair. The bubble contains the text 'Sécurité Circulation' in a white, cursive font. The woman's head is a white silhouette with teal curly hair, and her shoulders are visible in a teal top. The background is white.

*Sécurité
Circulation*

A teal speech bubble is positioned above the head of a woman with curly hair. The bubble contains the text 'Services Publics' in a white, cursive font. The woman's head is a white silhouette with teal curly hair, and her shoulders are visible in a teal top. The background is white.

*Services
Publics*

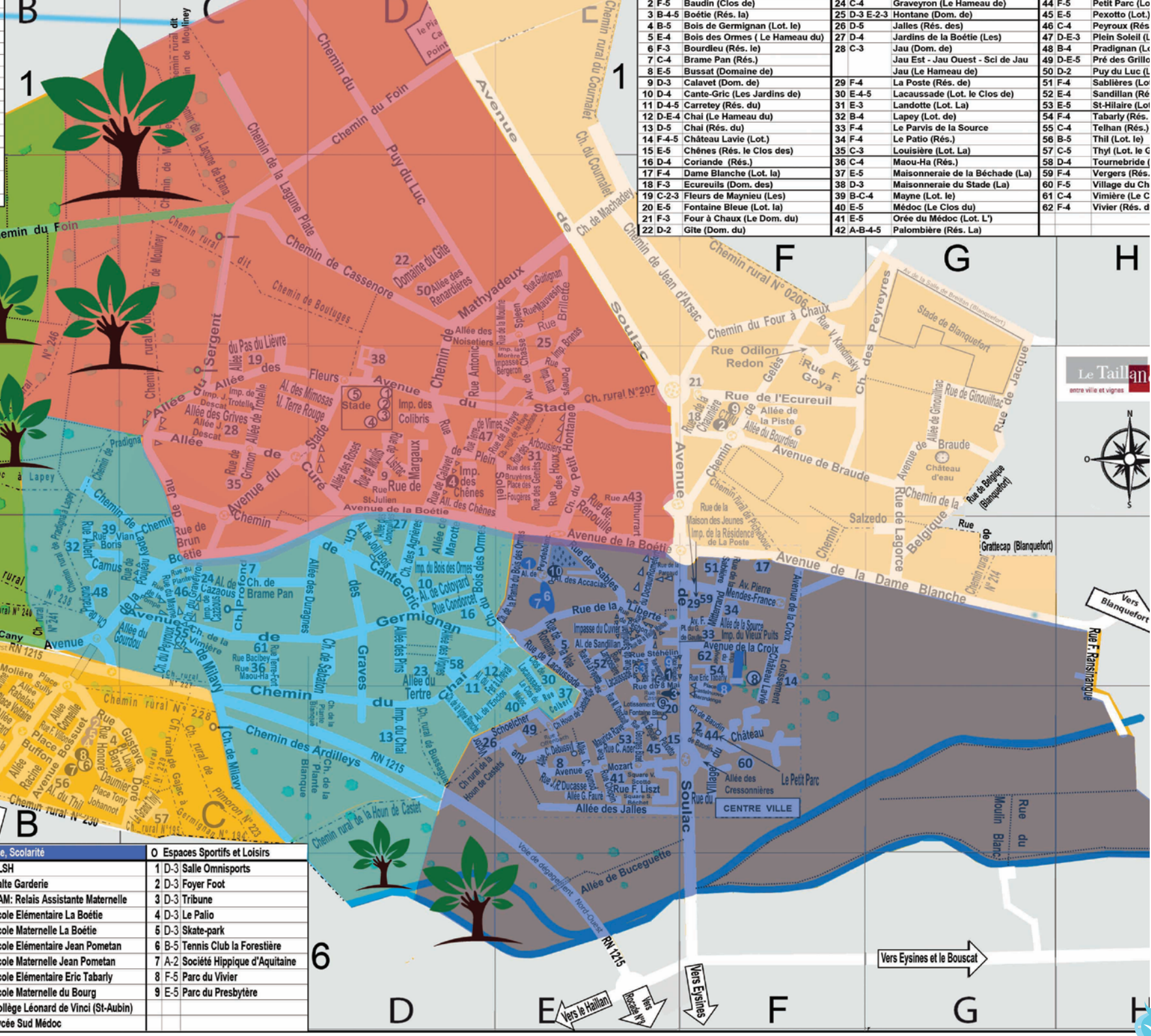
A teal speech bubble is positioned above the head of a woman with curly hair. The bubble contains the text 'Cadre de vie' in a white, cursive font. The woman's head is a white silhouette with teal curly hair, and her shoulders are visible in a teal top. The background is white.

*Cadre
de vie*

A teal speech bubble is positioned above the head of a woman with curly hair. The bubble contains the text 'Urbanisme' in a white, cursive font. The woman's head is a white silhouette with teal curly hair, and her shoulders are visible in a teal top. The background is white.

Urbanisme

E-F-2	N°190 Ch. R.	D-3	Bussaguet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	E-1	Courmalet (Ch. R. de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Grattacap (Rue de)
C-4-5	N°227 Ch. R.	E-3	Haye à Hontane (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castet (Ch. R. de la)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
A-5	N°231 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
B-4	N°238 Ch. R.	F-3-4	Pichebouc (Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194; Ch. R. de)
B-4	N°241 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3 B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2 B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245; Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel :	4 B-5 Ecole Elémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
Bibliothèque + Ecole de Musique	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	6 E-4 Ecole Elémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
7 B-5 Salle La Forestière	8 F-4 Ecole Elémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
10 E-4 SIVOM	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

À VOUS LA PAROLE

*Vie
de quartier*



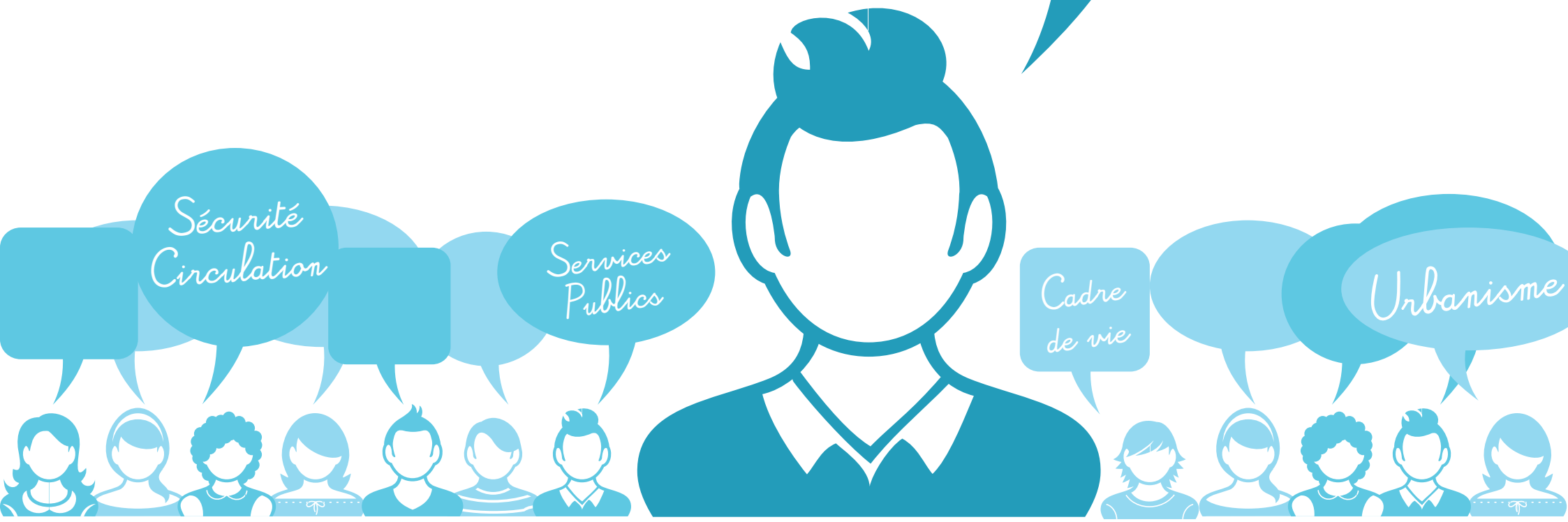
Information
générale
de la
commune

Sécurité
Circulation

Services
Publics

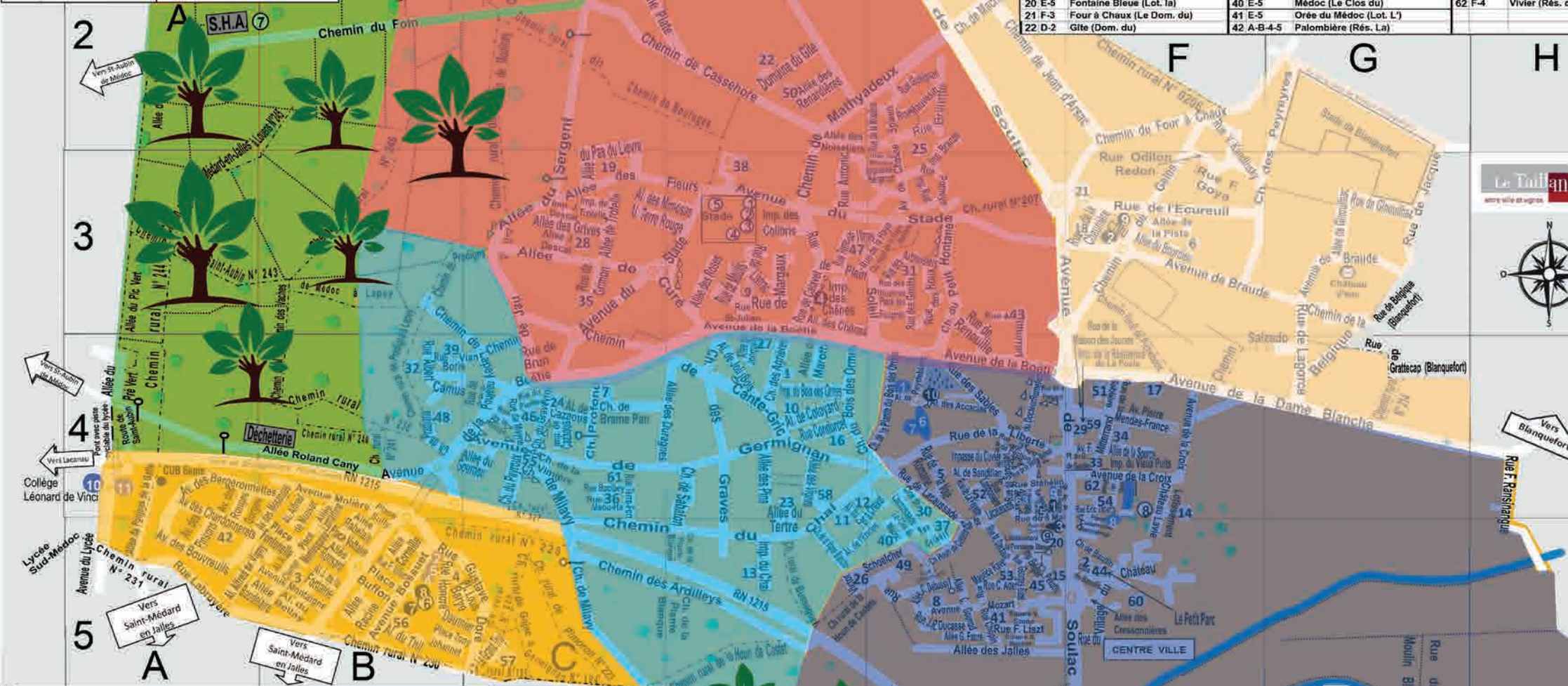
Cadre
de vie

Urbanisme



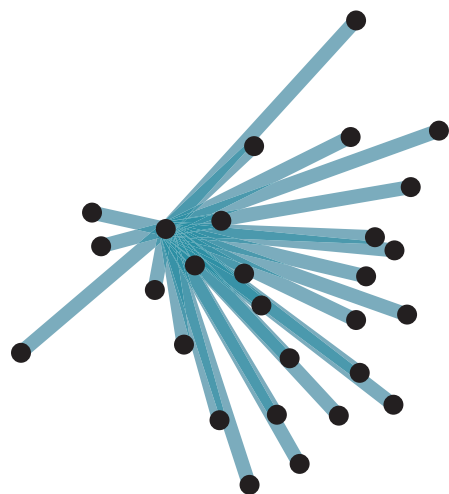
E-F-2	N°195 Ch. R.	D-5	Bussagnet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	E-1	Courralet (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Grattecap (Rue de)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Houin de Castet (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Moulinet (Ch. rural dit Ch.)
B-6	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Fic Vernet (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Pichebous (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.	A-2 B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
A-3 B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)
B-2-3	N°246 Ch. R.		

2 F-5	Baudin (Clos de)	24 C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44 F-5	Petit Parc (Lo
3 B-4-5	Boétie (Rés. la)	25 D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45 E-5	Pexotto (Lot.)
4 B-5	Bois des Ormes (Le Hameau du)	26 D-5	Jalles (Rés. des)	46 C-4	Peyroux (Rés)
5 E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27 D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47 D-E-3	Plein Soleil (L
6 F-3	Bourdieu (Rés. le)	28 C-3	Jau (Dom. de)	48 B-4	Pradignan (L)
7 C-4	Brame Pan (Rés.)		Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49 D-E-5	Pré des Grillo
8 E-5	Bussat (Domaine de)		Jau (Le Hameau de)	50 D-2	Puy du Luc (L
9 D-3	Calavet (Dom. de)	29 F-4	La Poste (Rés. de)	51 F-4	Sablères (R)
10 D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30 E-4-5	Lacausade (Lot. le Clos de)	52 E-4	Sandillon (Le)
11 D-4-5	Carreyry (Rés. du)	31 E-3	Landotte (Lot. La)	53 E-5	St-Hilaire (Lo
12 D-E-4	Chai (Le Hameau du)	32 B-4	Lapey (Lot. de)	54 F-4	Tabarly (Rés.)
13 D-5	Chai (Rés. du)	33 F-4	Le Parvis de la Source	55 C-4	Telhan (Rés.)
14 F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34 F-4	Le Patio (Rés.)	56 B-5	Thil (Lot. le)
15 E-5	Chênes (Rés. Le Clos des)	35 C-3	Louisière (Lot. La)	57 C-5	Thyl (Lot. le C
16 D-4	Coriande (Rés.)	36 C-4	Maou-Ha (Rés.)	58 D-4	Tournebride (
17 F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37 E-5	Maisonneraie de la Béchede (La)	59 F-4	Vergers (Rés.)
18 F-3	Ecoreuils (Dom. des)	38 D-3	Maisonneraie du Stade (La)	60 F-5	Village du Ch
19 C-2-3	Fleurs de Maynieu (Les)	39 B-C-4	Mayne (Lot. le)	61 C-4	Vimière (Le C
20 E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40 E-5	Médoc (Le Clos du)	62 F-4	Vivier (Rés. d
21 F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41 E-5	Orée du Médoc (Lot. L')		
22 D-2	Gite (Dom. du)	42 A-B-4-5	Palombière (Rés. La)		



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Patio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	6 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	6 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

MÉTROPOLISATION



LE TAILLAN-MÉDOC
BORDEAUX
MÉTROPOLE

À VOUS LA PAROLE

*Information
générale
de la
commune*



MERCI

www.Taillanedoc.fr